

Les conditions météorologiques extrêmes ont causé pour 1,3 milliard \$ de dommages assurés en 2019

Le 21 janvier 2020 (TORONTO) – Les conditions météorologiques extrêmes partout au Canada continuent de mettre en évidence les coûts financiers des changements climatiques pour les assureurs et les contribuables. En 2019, les inondations, la pluie, la neige et les tempêtes de vent ont endommagé des maisons, des véhicules et des propriétés commerciales. Les dommages assurés pour ces événements météorologiques violents ont atteint 1,3 milliard de dollars l'an dernier, selon Catastrophe Indices and Quantification Inc.

En particulier, 2019 s'est classée au septième rang pour l'année des pertes assurées les plus élevées jamais enregistrées. Comme ce fut le cas en 2018, aucun événement n'a causé à lui seul le montant élevé payé pour le règlement des sinistres en 2019. Les Canadiens et leurs assureurs ont plutôt subi des pertes importantes en raison d'une foule de petits phénomènes météorologiques violents d'un océan à l'autre.

Principaux événements météorologiques ayant causé des dommages assurés en 2019

Date	Événement	Sinistre (millions \$)	Endroit
25 et 24 janvier	Tempête hivernale	40	Est du Canada
3 et 4 février	Tempête hivernale	70	Ontario
24 et 25 février	Tempête hivernale	48	Sud de l'Ontario
Mi-mars	Deux tempêtes hivernales	114	Région du Grand Toronto et Est du Canada
Avril et mai	Inondations	208	Québec et Nouveau-Brunswick
Juillet et août	Tempêtes de grêle	181	Ouest du Canada
Septembre	Ouragan Dorian	105	Est du Canada
Octobre	Tempête	250	Est du Canada

Les 10 années des sinistres assurés les plus coûteux

Rang	Année	Perte totale (milliards \$)	Événements météorologiques extrêmes
1	2016	5 261	Fort McMurray, Alberta, incendies
2	2013	3 418	Alberta et région du Grand Toronto, inondations
3	1998	2 494	Québec, tempête de verglas
4	2018	2 113	Événements multiples, dont les tempêtes de pluie et de vent en Ontario et au Québec
5	2011	1 740	Slave Lake, Alberta, incendies et tempête de vent
6	2012	1 456	Calgary, tempête de pluie
7	2019	1 334	Événements multiples
8	2005	1 299	Ontario, tempête de pluie
9	2017	1 255	Événements multiples
10	2010	1 226	Calgary, tempête de pluie



Alors que le coût financier des conditions météorologiques extrêmes augmente, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) recommande fortement à tous les ordres de gouvernement d'augmenter leurs investissements dans les mesures d'atténuation de l'impact des phénomènes météorologiques extrêmes et de renforcement de la résilience à leurs effets néfastes. Le BAC encourage l'investissement dans l'amélioration des infrastructures pour protéger les collectivités contre les inondations et les incendies, l'amélioration des codes du bâtiment et de l'aménagement du territoire, et l'offre d'incitatifs pour dissuader les développements résidentiels et commerciaux dans les zones à risque élevé d'inondation.

Ce ne sont pas seulement les assureurs qui paient la facture pour les dommages causés par les intempéries, ce sont aussi les contribuables. Par conséquent, le BAC préconise que tous les intervenants travaillent ensemble pour réduire la pression financière qu'entraînent les inondations. Pour chaque dollar versé en réclamations d'assurance pour les maisons et les entreprises endommagées, les gouvernements et les contribuables canadiens paient beaucoup plus pour réparer les infrastructures publiques endommagées par les conditions météorologiques extrêmes.

Visitez le site Web du BAC pour vous renseigner sur la [préparation aux catastrophes](#) et les [techniques de mitigation des inondations résidentielles](#).

Citation

« Le coût des changements climatiques pour les Canadiens, leurs entreprises et leurs gouvernements continue d'augmenter. Le BAC encourage tous les ordres de gouvernement à travailler ensemble pour réduire notre risque climatique collectif, en commençant par un plan d'action national pour faire face aux inondations », a déclaré Craig Stewart, vice-président, Affaires fédérales, BAC.

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association sectorielle nationale représentant les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres constituent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada. Depuis plus de 50 ans, le BAC travaille avec les gouvernements de tout le pays pour veiller à ce que l'assurance habitation, automobile et entreprise soit à la portée de tous les Canadiens. Le BAC appuie la vision des consommateurs et des gouvernements qui ont confiance en l'industrie privée de l'assurance de dommages, l'apprécient et la soutiennent. Il se fait le champion des enjeux importants et informe les consommateurs sur les façons de protéger leurs maisons, leurs véhicules, leurs entreprises et leurs biens.

L'industrie de l'assurance de dommages touche la vie de presque tous les Canadiens et joue un rôle essentiel pour maintenir la viabilité des entreprises et la solidité de l'économie canadienne. Elle emploie plus de 128 000 Canadiens, paie des impôts de 9 milliards de dollars et gère des primes d'un total de 59,6 milliards de dollars.

Pour lire les communiqués de presse et obtenir plus d'information, visitez le Centre des médias du BAC à l'adresse www.ibc.ca. Suivez le BAC sur Twitter [@InsuranceBureau](#) ou aimez-nous sur [Facebook](#). Si vous avez des questions au sujet de l'assurance habitation, automobile ou entreprise, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'information des consommateurs du BAC, au 1 844 227-5422.



-30-

Personne-ressource pour les médias :

Vanessa Barrasa

Directrice, Relations avec les médias

416-550-9062

vbarrasa@ibc.ca